

Grand Garros : les arbres de la concertation



Grand Garros : les arbres de la concertation

Dans le cadre d'une démarche de consultation des riverains sur leur cadre de vie, un espace vert situé à la Hourre a été réaménagé par les services municipaux et agrémenté de 12 nouvelles essences d'arbres, plantés le mercredi 18 février, en présence de Christian Laprèbende, maire d'Auch, de Philippe Baron, vice-président « Politique de la ville » de Grand Auch Cœur de Gascogne et d'enfants de l'école Coulonges.

En amont de ce projet de plantation, un premier atelier de concertation avec les habitants a été organisé le 4 novembre dernier au Foyer Raymond Favre, afin de leur permettre de participer directement au choix des essences d'arbres : « Cette démarche vise à associer les habitants aux décisions concernant leur cadre de vie, explique Philippe Baron, tout en tenant compte des enjeux environnementaux et climatiques ».

Tout en repensant l'aménagement de cet espace vert situé allée du 88e dans le quartier de la Hourre, le service municipal Espaces verts a réalisé une pré-sélection d'essences, basée sur des critères techniques et environnementaux. Cette étape a permis de proposer aux habitants des arbres feuillus – arbre de Judée, Ginko Biloba... - et fruitiers – noisetier, cognassier... - adaptés aux contraintes du site et aux enjeux climatiques actuels et futurs :

« L'aménagement de cet espace correspond parfaitement à notre politique de préservation et de diversification du patrimoine arboré dans le paysage urbain, qui se traduit chaque année par près de 200 plantations d'arbres supplémentaires, explique Christian Laprèbende, qui a participé aux plantations aux côtés d'enfants de l'école maternelle Coulonges voisine. Et puis les arbres sont notre principal allié pour créer de nouveaux îlots de fraîcheur »



ARBRES 2.jpg